

Réponse au questionnaire de l'association Joinvillage

Présidente : Sabine Euverte- Pastré

A. Suivi de la concertation :

Comptez-vous insister pour que soit bien incluse dans le traitement des eaux prévu dans le cadre de la concertation de l'an dernier une participation substantielle de la DREIF au curage du ru de Polangis?

Il s'agit effectivement d'un élément nécessaire du traitement des eaux, dont l'urgence est toujours aussi vive.

Etes-vous décidés (en même temps que vous allez solliciter les autres partenaires), à faire prendre en compte, par l'Etat et la DREIF, le cofinancement de cette passerelle dans le cadre de cette concertation exemplaire, en tant que réponse à l'opportunité proposée par la DREIF d'améliorer les circulations douces, où s'inscrirait naturellement la valorisation des espaces délaissés ?

Je crains que le budget de l'État n'ait pas beaucoup de lignes de crédit permettant de financer une passerelle ; il est nécessaire qu'elle figure dans l'enveloppe des travaux cofinancés dans le cadre du contrat État / région. Mais c'est certainement la région qui sera la principale pourvoyeuse de fonds.

Etes-vous bien décidés à ne pas limiter le projet à la seule passerelle, mais bien à la considérer comme le centre d'un projet environnemental et touristique d'envergure dans lequel s'inscrirait naturellement la réhabilitation des promenades en bords de Marne et des terrains dits des délaissés ?

Le lien entre le parc du Tremblay et la Bois de Vincennes, via les Bords de Marne, constitue un enjeu touristique important, notamment pour les 4 communes de Nogent sur Marne, Champigny sur Marne, Paris et Joinville-le-Pont, mais également pour les deux départements.

Etes-vous au courant d'un ancien projet de cofinancement européen de cette passerelle ? Etes-vous prêts à le relancer ?

Les fonds européens sur la plupart des projets passent désormais pas des organismes intermédiaires. Le conseil régional d'Île de France est l'un d'entre eux.

L'idée d'une passerelle en plastique transparent. Etes-vous prêts à creuser avec nous cette piste?

Pour la passerelle, comme pour les autres ouvrages d'art, je souhaite l'utilisation des matériaux ayant la meilleure durabilité et la meilleure qualité environnementale. Je ne pense pas que le choix d'un matériau soit à faire à priori, mais toutes les hypothèses peuvent être étudiées.

Quels sont vos projets précis pour les terrains des délaissés ?

Le caractère générique des terrains délaissés ne permet pas une réponse unique. Par ailleurs, la date de la mise à disposition effective desdits terrains peut évidemment modifier profondément le

Des examens détaillés, parcelle par parcelle, sont nécessaires. D'une manière générale, je souhaite que les terrains qui le permettent soient mis à disposition du public afin d'élargir l'accès des joinvillais à des espaces verts, ou qu'ils permettent d'assurer des circulations améliorant l'accès aux lieux récréatifs.

Avez-vous, pour ces terrains, un vrai projet environnemental global et cohérent tenant compte de la très grande spécificité, de l'unicité, même, du site (8 hectares environ, des berges de la Marne à celles du Polangis, à 10 minutes de Paris) ? Un vrai projet valorisant à la fois l'identité historique joinvillaise (esprit populaire des congés payés et patrimoine des guinguettes) et l'attrait touristique (évidemment favorable à l'économie locale) des promenades en bords de Marne que viendrait encore valoriser la nouvelle passerelle entre Joinville et Nogent?

La mise en valeur des terrains non utilisés actuellement à Polangis, et notamment de ceux dits délaissés, est un projet économique, touristique et écologique.

Il doit être mené en concertation avec les communes voisines, pour que l'aménagement de l'espace prenne bien en compte tous ces aspects. Le camping francilien a une place importante dans ce dispositif.

Avez-vous conscience du caractère très remarquable qu'offre la coexistence du paysage autoroutier suburbain et de l'aspect naturel bucolique (pêche, canards et cygnes) et êtes-vous décidés à en tirer au mieux parti ? Etes-vous, donc, conscients que ces terrains méritent davantage qu'un traitement consistant à y plaquer des équipements sans imagination du type terrains de basket ou bulles de tennis (déjà présentes du côté du RER) ?

Un pôle d'activités touristiques et sportives, valorisant le site doit être constitué. Il intégrera les acteurs actuels (clubs sportifs, entreprises touristiques) et les acteurs du tourisme. L'objectif sera de développer les potentiels existants et d'attirer de nouveaux acteurs, notamment ceux à la recherche d'espace pour la réalisation de projets innovants (bassins en eau vive, plongée, plages en Marne, escalade, etc.).

Etes-vous, enfin, conscients que ces terrains gagneraient à être unifiés - tel qu'indiqué par le médiateur lors de la concertation, et donc en collaboration avec la DREIF, puisque cette collaboration nous a été clairement proposée dans le cadre de l'insertion urbaine et paysagère - en coupant l'av d'Estienne d'Orves après le 102, jusqu'à l'av. d'Alger, en créant une petite passerelle piétonne-cycliste sur le Polangis à hauteur de l'autoroute, et en réhabilitant, par exemple, le pont vers le bd de Polangis, afin de ne pas enclaver les habitants de l'av Alger ? Cela en concertation, évidemment, avec les riverains.

Le coût des équipements évoqués ici ne m'est pas connu ; j'apporte donc des réserves quant à la réalisation de la passerelle proposée ou la réhabilitation de l'ancien pont.

Cependant, ces aménagements, ou d'autres ayant les mêmes fins, doivent effectivement être pris en compte dans la logique de continuité des circulations douces des Bords de Marne.

B. Plan de circulation à Polangis

Etes-vous prêts à garantir à Joinvillage le suivi de cette collaboration ?

D'une manière générale, je souhaite que la mise en œuvre de l'aménagement des quartiers de Joinville se fasse en collaboration avec l'ensemble des associations concernées et dans l'information des habitants.

Etes-vous prêts à penser l'aménagement prévu du quai de Polangis en concertation , notamment avec Joinvillage, et dans la cohérence d'un projet environnemental global lié à la passerelle et aux terrains des délaissés?

Dans le point de vue de la liste Joinville en mouvement, le quai de Polangis doit devenir principalement un espace dédié à la promenade, avec un aménagement donc revu.

En dehors de Polangis a été évoqué l'accident tragique du 16 janvier 2008 survenu au carrefour entre l'av. Galliéni et l'av. Charles Flocquet . Des aménagements de sécurité ont été promis par écrit aux Joinvillais par les mairies de Joinville et Champigny ainsi que par le Conseil Général. Pouvez-vous nous garantir, au cas où ces aménagements n'auraient pas été effectués avant les élections, qu'ils le seront par vous juste après ?

J'ai constaté que les travaux ont été engagés.

Je suis intervenu une nouvelle fois, le 1^{er} mars 2008, auprès du président du conseil général, Christian Favier, sur ce thème. Il m'a assuré veiller personnellement à la bonne fin des aménagements prévus.

Cependant, je remarque que ce qui est prévu améliorera la visibilité, mais ne garantira évidemment pas une sécurité totale.

Antennes-relais pour les réseaux mobiles

Etes-vous prêts, en vertu du principe de précaution, à informer les Joinvillais ? A signer la charte concernant le sujet qu'ont déjà signé de nombreuses villes ? A créer une commission d'antenne-relais municipale afin d'informer les habitants et les inciter à la vigilance ?

J'ai soutenu les initiatives de l'association Priaterm sur ce sujet. Une charte a déjà été adoptée à Joinville-le-Pont ; il conviendra de veiller à l'application de ses principes.

La commission municipale environnement élargie aux associations me semble être le bon cadre pour le suivi de ces questions.

Autres sujets

Sur tous ces sujets, comme sur tous les autres concernant les Joinvillais, vous engagez-vous à continuer, et à valoriser, les excellentes relations, empreintes d'échange, de simplicité, de cordialité et de bonne volonté, qu'a entretenues depuis sa création Joinvillage avec la mairie?

Vous engagez- vous à collaborer avec notre association dans un même esprit de transparence et de concertation, en accord avec le seul but qui a toujours été et demeure le nôtre : Améliorer les projets ?

La collaboration avec les acteurs associatifs fait partie des principes sur lesquels je fonde l'action publique dans la commune.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je collaborerai avec Joinvillage, demain comme hier.